



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE **BMTO.AGENCY**

### **ARTICLE 1 - Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de Services ('les Services') proposés par la société « BMTO AGENCY » ('le Vendeur') aux consommateurs et clients professionnels ('Les Clients ou le Client').

Les caractéristiques principales des Services sont présentés sur le site internet <https://www.bmto.agency/> ainsi que sur la proposition commerciale établie par le Vendeur.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat de Services est de la seule responsabilité du Client.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

« BMTO AGENCY »

21 rue Didier Guetton

42330 SAINT GALMIER

Adresse Email : **contact@bmto.agency**

Numéro de Téléphone : **+33 (0) 6 64 30 34 01**

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site internet du Vendeur ainsi que sur demande préalable effectuée auprès de celui-ci et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

« BMTO AGENCY »

21 rue Didier Guetton

42330 SAINT GALMIER

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées à l'occasion de la mise en œuvre de la procédure de commande. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées avec le Client.

Le Client reconnaît avoir la capacité juridique requise pour contracter et acquérir les Services proposés par le Vendeur. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.



## ARTICLE 2 - Commandes

Les ventes de Services proposées par le Vendeur ne sont parfaites qu'après respect de la procédure ci-après décrite :

- Le Client prend contact auprès du Vendeur **directement par le formulaire** de contact disponible sur le site internet à l'adresse <https://www.bmto.agency/nous-contacter/>, **par téléphone** ou **par Email**.

Un Rendez-Vous est alors convenu entre le Vendeur et le Client afin que le Vendeur collecte l'ensemble des informations dont il a besoin pour d'établir sa proposition commerciale.

- Le Vendeur fait ensuite parvenir au Client, par Email, une proposition commerciale accompagnée des présentes CGV.
- **Le Client est alors invité à retourner au Vendeur la proposition commerciale signée et accompagnée des présentes CGV également signées. Il lui sera aussi demandé de procéder au versement d'un acompte.**
- Une fois ces étapes effectuées, le Vendeur reprend contact avec le Client afin de définir les modalités de commencement de son intervention.

Le Vendeur se réserve la possibilité de procéder à la vérification des informations communiquées par le Client. Le Vendeur sera par conséquent libre de ne pas donner suite à sa proposition de Services si les informations communiquées sont erronées.

Il est précisé que l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente sera préalablement et automatiquement demandée au Client au moment de la finalisation de sa commande.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil).

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

La vente ne sera considérée comme définitive et, par conséquent, validée par le Vendeur, qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de sa commande, par courrier électronique et après encaissement par le Vendeur de l'intégralité de l'acompte dû.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## ARTICLE 3 - Tarifs

Les Services proposés par le Vendeur sont fournis uniquement sur devis. En effet, les prestations délivrées étant nettement personnalisées, en fonction des demandes spécifiques du Client, le Vendeur n'est par conséquent pas en mesure d'établir une grille tarifaire.



Les prix sont exprimés en euros HT (pour les professionnels) et TTC (pour les consommateurs).

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur la proposition commerciale, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Il est précisé que le Vendeur n'entend pas accorder à sa clientèle de remises quantitatives ou qualitatives.

Une facture mentionnant la TVA est établie par le Vendeur et remise au Client à l'achèvement des prestations, dans les conditions précisées dans la proposition commerciale.

Toute modification de commande préalablement acceptée par écrit par le Vendeur entraînera l'établissement d'une nouvelle proposition commerciale et un ajustement du prix.

#### **ARTICLE 4 - Conditions de paiement**

Le prix est payable à hauteur de 50 % du montant TTC des sommes dues, à titre d'acompte au moment de la passation de commande.

Le solde sera ensuite payable dans les conditions précisées dans la proposition commerciale, en fonction de l'avancement de la délivrance des Services.

Les règlements sont à effectuer par virement bancaire.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

Il est précisé que toute somme non réglée par le Client, à son échéance, aura pour conséquence :

- L'application de pénalités de retard calculées au taux 10 % du montant TTC des sommes dues, par mois de retard, en sus du versement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture impayée. Elles seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.
  
- La possibilité pour le Vendeur d'exiger, pour l'avenir, un règlement au comptant et en intégralité des commandes passées par le Client, avant délivrance des Services.
  
- La possibilité pour le Vendeur d'intenter toute action, à ce titre, à l'encontre du Client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.



## **ARTICLE 5 – Délivrance des Services.**

Les Services commandés par le Client étant nettement personnalisés, ils seront délivrés dans les délais mentionnés sur la proposition commerciale, étant précisé au Client que ces délais peuvent également dépendre de l'obtention préalable de documents ou d'informations fournis par le Client, mais également des autorisations administratives nécessaires à la délivrance des Services, dont l'obtention demeure à la charge du Client.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés correspondre aux désignations et quantités précisées à la commande.

## **ARTICLE 6 - Droit de rétractation**

Pour la clientèle des consommateurs et dans les conditions précisées à l'article L 221-18 et suivants du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à fin de remboursement.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation annexé aux présentes ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé et hors renonciation préalable du Client, le remboursement de l'acompte sera effectué dans un délai de quatorze jours à compter de la réception de la rétractation.

Ce droit de rétractation s'applique aussi aux Clients professionnels qui remplissent les 2 conditions cumulatives suivantes, et uniquement pour les ventes qui sont qualifiées de ventes « hors établissement » :

- ceux qui emploient 5 salariés au plus,
- l'objet de la vente n'entre pas dans le champ de « l'activité principale » du professionnel.

## **ARTICLE 7 – Annulations / reports**

Hors exercice du droit de rétractation dans les conditions précisées à l'article 6, en cas d'annulation à l'initiative du Client des Services devant être délivrés à une date prédéterminée, celui-ci sera redevable à l'égard du Vendeur et sauf meilleur accord entre les parties :

- Pour une annulation au-delà de 30 jours avant la date de délivrance : Conservation de l'intégralité de l'acompte versé.
- Pour une annulation allant de 30 jours à 15 jours avant la date de délivrance : Conservation de l'intégralité de l'acompte versé et versement de la moitié des



- sommes TTC restant dues au Vendeur telles que mentionnées sur la proposition commerciale acceptée.
- Pour une annulation dans les 14 derniers jours avant la date de délivrance : Conservation de l'intégralité de l'acompte et versement de l'intégralité du solde des sommes TTC dues au Vendeur telles que mentionnées sur la proposition commerciale acceptée.

Tout report ou modification de la commande de Services devra faire l'objet d'un accord préalable et par écrit entre les Parties.

Toute annulation des Services, à l'initiative du Vendeur, entraînera restitution sans délai de l'intégralité des sommes versées par le Client à l'occasion de la passation de la commande.

### **ARTICLE 8 - Responsabilité du Vendeur - Garantie**

Il est au préalable rappelé au Client que le Vendeur n'est pas habilité à exercer l'activité d'agence de voyage et, à ce titre, il ne saurait fournir les services correspondants aux Clients, au même titre qu'il ne saurait voir sa responsabilité engagée de ce fait.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard, de suspension ou impossibilité de délivrance des Services pour un motif imputable au Client ou à tout tiers (autre qu'un sous-traitant du Vendeur).

Le Vendeur ne saurait également être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1.218 du Code civil ou qui ressort d'un fait du Client.

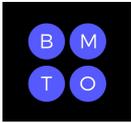
La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Vendeur serait retenue, la garantie du Vendeur sera limitée au montant TTC ou HT (en fonction du segment de Client) des sommes payées par le Client pour la fourniture des Services.

Il est également précisé que seule la réalisation des Services, convenus avec le Client, peut constituer une obligation de résultat à la charge du Vendeur. Il ne saurait par conséquent être notamment responsable de la qualité des services délivrés par les tiers avec lesquels le Client sera en relation par l'intermédiaire du Vendeur, ce dernier n'étant pas partie à leur convention.

Le Client s'engage à souscrire une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour toutes les activités et obligations découlant de sa participation aux activités issues des Services commandés

Le Client est également informé que le Vendeur pourra faire appel à tout sous-traitant de son choix. Dans une telle situation, le Vendeur sera responsable auprès du Client de tout préjudice subi du fait de l'intervention du sous-traitant.



## **ARTICLE 9 - Informatiques et Libertés – Service Bloctel**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par le Client répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant également une protection optimale de ces données.

Le Vendeur met en œuvre des traitements de données à caractère personnel dont les modalités sont consultables à l'adresse <https://www.bmto.agency/politique-de-confidentialite/>

Conformément aux dispositions de l'article L 223-2 du code de la consommation, le Vendeur informe le Client, au titre des coordonnées téléphoniques renseignées par ses soins, qu'il dispose d'un droit à s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique, accessible gratuitement à l'adresse [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

## **ARTICLE 10 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet <https://www.bmto.agency/> ainsi que les marques et signes distinctifs associés sont la propriété du Vendeur et de ses partenaires et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

## **ARTICLE 11 - Force majeure / Normes sanitaires**

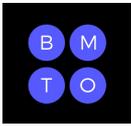
Le Vendeur et le Client ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1.218 du Code civil.

Les parties ne sauraient être responsables de tout manquement trouvant son origine dans une crise sanitaire. Il est également précisé au Client que ce dernier aura à sa charge l'ensemble des frais liés à la réalisation de tout test, de toute démarche d'obtention d'un pass sanitaire ou toute autre norme édictée par tout pouvoir public et nécessaire au bon déroulement des Services.

## **ARTICLE 12 - Droit applicable - Langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises exclusivement au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.



## **ARTICLE 13 - Litiges**

Conformément aux articles L 611-1 et suivants et R 612-1 et suivants du code de la consommation, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente, n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès du Vendeur, le Client pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'association SAS CNPM – Médiation - Consommation soit par courrier en écrivant au 27, avenue de la libération – 42400 Saint Chamond soit par Email en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante <https://cnpm-mediation-consommation.eu/>. Le Client peut aussi se rendre sur le site de la plateforme européenne des règlements des litiges en ligne.

### Rappel des dispositions du RGPD en matière d'action de groupe :

Le Client, constatant qu'une violation du règlement général sur la protection des données personnelles aurait été commise, a la possibilité de mandater une association ou un organisme mentionné au IV de l'article 43 ter de la loi informatique et liberté de 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

## **ARTICLE 14 - Information pré-contractuelle - Acceptation du Client**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ; -
- le prix des Services et des frais annexes;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation, aux modalités de résolution et autres conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander auprès du Vendeur emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.



## Formulaire de rétractation

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé **uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée auprès de la société « B M T O AGENCY »**, sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de :

- « B M T O AGENCY »
- 21 rue Didier Guetton
- 42330 SAINT GALMIER

*Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente des Services ci-dessous :*

- Commande du : .....
- Numéro de la commande : .....
- Nom du Client : .....
- Adresse du Client : .....

Date : .....

**SIGNATURE**